



# LE DIRECTEUR DE PRODUCTION MANAGEMENT D'UN PROJET À L'HEURE DU NUMERIQUE

FICTION- DOCUMENTAIRE - MAGAZINE

## FORMATIONS 2024 - 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

# CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

## LIEU DE FORMATION

L'Épopée Village  
6 rue Berthelot - 13014 Marseille

## SE RENSEIGNER

01 40 30 22 35  
[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com) - [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)

# ACTION DE FORMATION

## 2024 - 2025

Le CEFPF en quelques mots .....	PAGE	2
Nos engagements .....	PAGES	3-5
Public concerné et objectifs .....	PAGES	6-7
Modalités de mise en œuvre .....	PAGES	8-9
Contenu de l'action .....	PAGES	10-11
Programme détaillé .....	PAGES	12-16
Conditions générales de vente .....	PAGE	17



# LE CEFPF

## 32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

### La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

### Certification QUALIOP1

Le CEFPF est certifié QUALIOP1 depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

### DES FORMATIONS DISENSES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.



# NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

## Évaluation pédagogique en fin de parcours :

### **A chaque fin de semaine :**

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

### **En fin de formation (à chaud) :**

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

## Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

## **NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !**

*Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition*

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

## **COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?**

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

## **DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

### **REFERENT HANDICAP**

Michael LEBLANC

michael-l@cefpf.com

01 40 30 22 25



# ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

## L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie. En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages. Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

## ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

## SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

### REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS  
corinne-d@cefpf.com  
01 40 30 22 25

# CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.  
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 Réponse envoyée par le financeur**
- 6 Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

## Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

# COMMENT FINANCER MA FORMATION?

## Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

### ● En tant que demandeur.euse d'emploi

**le CPF (Compte Personnel de Formation)** : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

**l'AIF (Aide Individuelle à la Formation)** : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

### ● En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

**Le PTP** (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>



**Vous êtes intermittent.e du spectacle :**

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

**Vous êtes salarié.e permanent.e**, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes auteur.ice ou artiste** relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

**Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e**

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901**

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale**

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Audiens - L'Aide à la formation professionnelle**

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités

(OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

**Le financement personnel de votre formation**

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

# PUBLIC CONCERNÉ

## Profil professionnel des stagiaires

Directeurs de production ayant besoin de consolider leur compétences acquises sur le tas, assistants de production, directeurs de post-production, administrateurs de production, régisseurs généraux, assistants à la réalisation

Toute personne désirant accéder à la direction de production et au management d'un projet audiovisuel ou réactualiser sa connaissance du métier en fonction de l'utilisation des nouvelles technologies ou en comprendre les mécanismes pour mieux exercer son activité de production.

## Pré-requis, expérience professionnelle

- Un niveau correspondant aux pré-requis de niveau III et/ou une expérience professionnelle significative dans le secteur évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP, et compatible avec une possibilité réaliste d'évolution vers le poste de directeur de production.
- entretien professionnel et dossier de pré-sélection sont indispensables au positionnement à l'entrée.

## Compétences appréciées

- Utilisation d'Excel
- Connaissance des postes du plateau.

# CONTEXTE

## Les besoins du secteur

Le directeur de production est responsable du bon déroulement d'une production audiovisuelle.

Il porte notamment la responsabilité de la bonne gestion budgétaire de la production dont il réfère au producteur.

La complexité des montages financiers (coproduction, crédit d'impôt), les responsabilités croissantes quant au bien-être de l'équipe lors du tournage (harcèlement, normes de sécurité) impliquent des compétences remises à jours régulièrement.

En outre l'arrivée massive de coproductions étrangères ou avec des plateformes rendent nécessaires une maîtrise de logiciels tel que MMB.

## Focus sur le métier (CPNEF AV)

Le directeur de production intervient dès la phase de préproduction pour le compte d'un producteur et d'une société de production. A partir d'un scénario, il procède au «dépouillement» technique sous l'angle des coûts probables des scènes et séquences afin de réaliser une estimation d'un film. Cette estimation permet au producteur d'avoir un cadre financier plus précis. Le directeur de production gère et affine le budget du film qui représente un équilibre précaire entre la volonté artistique du réalisateur et une réalité budgétaire, fixée par le producteur. Une fois le projet entré dans la phase de production, le directeur de production prend en charge la gestion concrète. En concertation avec le réalisateur, il détaille encore plus précisément les moyens humains et techniques à engager. Il embauche les principaux collaborateurs et chefs de poste. En concertation avec le 1er assistant réalisateur et le régisseur général, le plan de travail est affiné, les décors sont repérés, les choix techniques du tournage et de la postproduction sont opérés.

Son travail est en fait une suite d'évaluations successives qui constituent autant de compromis entre les demandes de mise en scène et les contraintes financières. Pendant le tournage, il veille à son bon déroulement, gère le budget et la trésorerie. Représentant le producteur sur les lieux du tournage, il est garant de la sécurité des équipes sur les lieux de tournage et peut, en cas d'imprévus, prendre des décisions rapides.

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

## ■ Enjeux des 9 semaines

Comprendre les besoins des différents équipes d'un film et établir une estimation des coûts.

Comprendre l'étendu de la délégation de pouvoir conférée par le producteur dans la gestion financière d'une oeuvre et appréhender ses responsabilités en matière de santé et de sécurité.

## ■ Objectifs principaux

A l'issue de l'action de formation, les participants auront oeuvré afin d'acquérir les compétences suivantes :

- Connaître toutes les étapes de fabrication d'un film et d'un programme (documentaire, magazine, captation)
- Savoir déterminer la faisabilité d'un film et d'un programme (documentaire, magazine, captation)
- Connaître les différentes missions du directeur de production
- Comprendre le travail de chacun des membres de l'équipe et savoir le coordonner
- Maîtriser la préparation d'un film et d'un programme (documentaire, magazine, captation)
- Savoir établir un devis d'un film et d'un programme (documentaire, magazine, captation)
- Savoir organiser et gérer le tournage prévoir la post-production d'un film et d'un programme (documentaire, magazine, captation)
- Utiliser le logiciel MMB

## ■ Objectifs détaillés

A l'issue de ce programme, les stagiaires devront être notamment capables d'assurer les missions suivantes :

- Analyser un scénario du point de vue de la direction de production
- Evaluer les besoins techniques et artistiques d'un film de long-métrage, d'un film publicitaire, d'un documentaire et d'un magazine.
- Etablir le plan de travail
- Savoir chiffrer les différents postes d'un devis de long-métrage et organiser la gestion financière du budget
- Négocier avec les chefs de poste et les agents de comédiens
- Encadrer l'administrateur de production
- Construire un plan de trésorerie et suivre ses besoins de trésorerie pendant le tournage.
- Acquérir les connaissances fondamentales du code de la propriété intellectuelle ;
- Négocier les rémunérations et les contrats des différents intervenants (personnel, prestataires, locations)
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la gestion administrative et sociale d'une équipe de tournage ;
- Comprendre l'utilisation des nouvelles technologies (prise de vues, construction de décors, effets spéciaux, post-production, supports d'exploitation) dans la fabrication d'un film et être en mesure d'évaluer les incidences de leur utilisation (enjeux financiers, organisationnels et artistiques) ;
- Comprendre la chaîne de postproduction et assurer le lien avec le directeur de postproduction
- Acquérir les connaissances générales concernant les financements d'une oeuvre cinématographique et audiovisuelle

# ■ PLACEMENT A L'ISSUE DE LA FORMATION

NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS : 929

ANNÉE DE CRÉATION DU CP FFP : 1995

TAUX DE REUSSITE : 96%

# MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

<b>Durée totale :</b>	324 heures, soit 45 jours ou encore 9 semaines
<b>Durée hebdomadaire :</b>	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
<b>Lieu de formation :</b>	CEFPPF - 6 rue Berthelot 14 013 MARSEILLE
<b>Contact :</b>	Tél : 01 40 30 22 35
<b>Prix :</b>	7 500 euros HT
<b>Date des sessions :</b>	Du 9/12/2024 au 21/02/2025 Pause du 23/12/24 au 03/01/25

# FORMATEURS

<b>Responsable pédagogique :</b>	Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPPF
<b>Formateur référent :</b>	Directeur de production membre de l'ADP
<b>Intervenants :</b>	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma

# METHODE PÉDAGOGIQUE

6 semaines d'élaboration de devis détaillé d'un long métrage ou d'un téléfilm

2 jours sur le RSE

1 semaine sur les financement d'un film

1 semaines d'élaboration de devis de documentaire, captation magazine)

- 4 jours d'initiation au logiciel Movie Magic Budgeting

- 1 jour de validation d'acquis

# MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

<b>Supports fournis aux stagiaires :</b>	- Dossier hebdomadaire de documentation. - Devis de Long métrage et de série de fiction.
--	---

<b>Moyens techniques à la disposition des stagiaires :</b>	- Logiciel Movie Magic Budgeting
--	----------------------------------

<b>Nombre de stagiaires par poste de travail :</b>	Un poste de travail Mac par personne pendant 7 semaines
--	---



# MODALITÉS D'ÉVALUATION

## **Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :**

- Contrôle continu (20 points)
- Questionnaire écrit de deux heures (20 points)  
A partir d'un plan de travail d'un court métrage, le candidat devra commenter le dépouillement et devis
  - Compréhension du cheminement d'une oeuvre
  - Compréhension des différents postes et de leur équipes.
- Dossier de production (60 points)
  - Elaboration du dépouillement, du planning et du devis (40 points)
  - Soutenance orale face à un jury (20 points)



# CONTENU DE L'ACTION

## **Première partie : Etude d'un scénario de long-métrage et chiffrage du devis**

■ DE LA SEMAINE 1 A LA SEMAINE 6

## **Deuxième partie : Movie Magic Budgeting**

■ SEMAINE 7

## **Troisième partie : les financements**

■ SEMAINE 8

## **Quatrième partie : Produire un magazine, un documentaire et une captation**

■ SEMAINE 9

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

## ■ SEMAINE 1

### ■ 1<sup>re</sup> journée :

#### **Introduction à la formation : Le directeur de production**

**Objectif :** comprendre le rôle du directeur de production.

**Contenu :** Les missions et les responsabilités du directeur de production.

Les relations du directeur de production avec le producteur et le réalisateur.

#### **La sécurité sur les plateaux de tournage.**

**Objectif :** Connaître le rôle du CCHSCT et les principes généraux de prévention.

**Contenu :** La prévention des risques professionnels  
Les équipements obligatoires et les procédures obligatoires de prévention et de protection,  
Les devoirs du responsable de production.  
Les règles spécifiques aux travaux liés à la fabrication du programme et à leurs risques (installations électriques, travail en hauteur, manutention, incendie, en cas d'accident...),

### ■ 2<sup>e</sup> journée :

#### **Les étapes de fabrication d'un long-métrage.**

**Objectif :** Appréhender les principes et des conditions de financement d'un film

**Contenu :** Les différentes étapes de production d'un projet de long métrage.

Panorama des financements publics et privés.

Aperçu d'un montage financier de long-métrage.

#### **Présentation du scénario servant de base à l'élaboration du devis.**

**Objectif :** Prendre connaissance de l'œuvre proposée, savoir l'évaluer et en comprendre les objectifs.

**Contenu :** Lecture et commentaires du scénario envoyé aux stagiaires une semaine avant la formation en présence du réalisateur ou du premier assistant.

#### **Présentation du devis type du plan comptable pour les films.**

**Objectif :** Etudier le devis-type et ses différents postes

**Contenu :** Historique de la codification du devis type et de son usage professionnel ;  
Etude des différents postes de manière exhaustive.

### ■ 3<sup>e</sup> journée :

#### **La cession des droits de l'auteur au producteur.**

**Objectif :** Rappeler les principes du droit d'auteur et leur application.

**Contenu :** Rappel : Définition du droit d'auteur, de l'œuvre audiovisuelle et de sa divulgation.

Les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle :

- l'évolution et la spécificité actuelle du droit d'auteur français,
- la qualification du statut d'auteur et la nature de ses droits,
- les ayants-droits à la qualité d'auteur,

- les différentes formes d'œuvres,
- les notions d'œuvres de collaboration, collectives et composites pour la détermination des apports de chaque participant
- le droit moral et le droit patrimonial

Les différents textes relatifs aux droits des auteurs :

- les conventions internationales,
- le droit européen,
- le copyright.

La protection des œuvres :

- les droits à la paternité de l'œuvre,
- les critères et les formalités de protection de l'œuvre

Les problématiques du droit des auteurs :

- les problèmes soulevés par les nouveaux moyens de diffusion,
- les différentes formes d'atteintes à la pérennité des œuvres,
- les recours contre les infractions,

Les atteintes aux droits d'auteurs.

#### **Les artistes-interprètes : les droits voisins du droit d'auteur.**

**Objectif :** Comprendre la spécificité de la rémunération des artistes-interprètes

**Contenu :** La rémunération supplémentaire sur les recettes du film après amortissement du coût du film.  
Les sociétés de gestion des droits : ADAMI...

#### **Les nouveaux modes de diffusion des œuvres (internet, téléphone, téléchargements) et leurs conséquences juridiques.**

**Objectif :** Connaître la réglementation en matière de droit d'auteur relative au web.

**Contenu :** Nouveaux modes de consommation et d'exploitation des œuvres : modalités d'acquisition des droits d'auteurs et droits voisins.  
La loi Création et Internet.

### ■ 4<sup>e</sup> journée :

#### **Le contrat d'auteur**

**Objectif :** savoir rédiger des contrats d'auteurs selon les obligations légales et les usages professionnels.

**Contenu :** Définition des caractéristiques de la cession  
Définition du contrat d'option..

#### **Les contrats artistes-interprètes**

**Objectif :** Connaître les moyens d'application de la législation relative aux droits voisins des artistes-interprètes et la nécessité d'une

**Contenu :** Le rôle des agents.  
Les rapports des Producteurs avec les agents.  
la négociation  
Les salaires des comédiens.

### ■ 5<sup>e</sup> journée :

#### **Le minutage**

**Objectif :** Effectuer le minutage utile de chaque séquence pour évaluer la durée totale du film.

**Contenu :** Evaluation du temps de tournage en tenant compte de la difficulté des séquences

### Exercices pratiques :

Les stagiaires, répartis en groupes effectuent le minutage du film et commentent leur choix.

### Le découpage technique

**Objectif :** Savoir lire et interpréter un découpage technique

**Contenu :** La représentation en plan de l'espace du tournage, de la position de la caméra, de la position des acteurs (et éventuellement de leurs déplacements.) et de la position du matériel (éclairage, grue, travelling etc.).

vérifier la faisabilité sous contraintes des idées du réalisateur.

estimer les coûts et le temps nécessaire au tournage.

## ■ SEMAINE 2

### ■ 1<sup>re</sup> journée :

#### Le dépouillement Général.

**Objectif :** Présentation et commentaires de la feuille de dépouillement.

**Contenu :** Déterminer pour chaque séquence les besoins techniques et artistiques du film.

Exercices pratiques :

Les stagiaires, répartis en groupes effectuent le dépouillement du film à budgétiser.

### ■ 2<sup>e</sup> journée :

#### L'assistant réalisateur.

**Objectif :** Connaître le rôle et les responsabilités de l'assistant réalisateur.

**Contenu :** Les étapes de son intervention.  
Les relations avec le réalisateur.  
Les relations avec le directeur de production.  
L'équipe mise en scène.

#### La convention collective cinéma.

**Objectif :** Connaître le champ d'application de la convention collective.

**Contenu :** la réglementation  
La durée de travail  
Les grilles des salaires

### ■ 3<sup>e</sup> journée :

#### Établissement du plan de travail.

**Objectif :** Savoir construire un plan de travail à partir du dépouillement en fonction des impératifs du tournage.

**Contenu :** L'élaboration du plan de travail :

- le regroupement par lieux, décors, sous-décors ;
- le regroupement par cachets de comédien et matériel technique ;
- les méthodes utilisées : logiciel, plan de travail à baguettes ;
- les relations du premier assistant avec le directeur de production, le chef décorateur et le régisseur général pendant l'établissement du plan de travail ;
- l'utilité du plan de travail pour chaque membre de l'équipe ;

### Exercice pratique :

Les participants effectuent le plan de travail du film.

### ■ 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journée :

#### Présentation du planning de production du film.

**Objectif :** Connaître les différents étapes de production et de postproduction d'un film (après les acceptations de financement).

**Contenu :** Les étapes du film auxquelles le directeur est amené à collaborer.

- préparation : casting, repérages, dépouillement, plan de travail, découpage technique, devis...
- tournage : organisation du tournage ;
- postproduction : montage, sonorisation, laboratoires.

#### Etude du poste « Droits artistiques et frais annexes ».

**Objectif :** Savoir chiffrer le poste « Droits artistiques et frais annexes ».

**Contenu :** Evaluation des droits à prévoir pour les auteurs, dialoguistes, réalisateur et musiciens ainsi que

les frais afférents au manuscrit (traduction, duplication et divers).

Exercice pratique : Chiffrage du poste « Droits artistiques et frais annexes ».

#### Etude du poste « Personnel ».

**Objectif :** Savoir évaluer et chiffrer le poste « Personnel ». Evaluer des heures supplémentaires d'après le plan de travail pour prévoir des provisions sur le devis.

**Contenu :** Exercice pratique : Chiffrage du poste « Personnel ».

- Les participants chiffrer le poste du devis en tenant compte du plan de travail et du planning de production qu'ils ont établis ;
- négociation des salaires : simulation de négociation avec un technicien.

#### Etude du poste « Equipe artistique »

**Objectif :** Savoir chiffrer le poste «Interprétation et agents»

**Contenu :** Organisation du casting.  
Evaluation du tarif des cachets des comédiens selon leur expérience et leur notoriété.  
Négociation avec les agents artistiques.  
Contrôle des contrats des comédiens et leur bonne exécution.  
Exercice pratique : Chiffrage du poste « Equipe artistique » :  
Les stagiaires chiffrer le poste concerné en tenant compte du plan de travail.

- Simulation de négociation avec un agent artistique.

## ■ SEMAINE 3

### ■ 1<sup>re</sup> journée :

#### Etude du poste « charges sociales et fiscales »

**Objectif :** Savoir chiffrer le poste « charges sociales et fiscales ».

**Contenu :** Exercice pratique :  
– Chiffrage du poste « Personnel et charges sociales » :

Les participants chiffrer le poste du devis en tenant compte du plan de travail et du planning

de production qu'ils ont établis.  
- négociation des salaires : simulation de négociation avec un technicien.

#### **Les contrats des techniciens et la gestion des salaires.**

**Objectif :** Savoir établir un bulletin de salaire et connaître les obligations sociales des techniciens et comédiens.

**Contenu :** Les dispositions légales des contrats à durée déterminée et le statut des intermittents.  
Les catégories de salariés et les différentes cotisations sociales.  
Les bases de calcul des charges sociales et les abattements pour frais professionnels.

#### ■ 2<sup>e</sup> journée :

##### **L'équipe décoration.**

**Objectif :** Connaître l'organisation de l'équipe de décoration, du travail du chef décorateur et l'évolution de la décoration avec le numérique.

**Contenu :** Présentation du travail de chef décorateur. Composition de son équipe (graphistes, infographistes).  
Les conditions de tournage en studio, les règles de construction et d'implantation des décors, les aménagements spécifiques.  
Les impératifs d'un tournage en décor naturel avec intervention de l'équipe décoration.  
Calcul des temps d'aménagement des décors et leur livraison.  
Le devis du chef décorateur qui tient compte des contraintes budgétaires.  
L'utilisation du numérique et de l'informatique dans la conception et la construction des décors.

##### **L'équipe maquillage / coiffure**

**Objectif :** Connaître le rôle du chef maquilleur et présentation de son équipe et de leurs besoins.

**Contenu :** L'équipe maquillage - coiffure.  
Évaluation et estimation des moyens matériels et financiers nécessaires aux opérations de maquillage et de coiffure à partir du dépouillement d'un scénario.

##### **L'équipe costume**

**Objectif :** Connaître le rôle du chef costumier et présentation de son équipe et de leurs besoins.

**Contenu :** L'équipe Costumes.  
Évaluation et estimation des moyens matériels et financiers nécessaires aux opérations liées à la confection ou à la location de costumes à partir du dépouillement d'un scénario.

#### ■ 3<sup>e</sup> journée :

##### **Etude du poste « Décors - costumes - maquillage - coiffure ».**

**Objectif :** Savoir chiffrer le poste « Décors - costumes - maquillage - coiffure ».

**Contenu :** Exercice pratique : Chiffrer les décors, costumes, le maquillage et la coiffure du film sur la base du dépouillement et du plan de travail.

#### ■ 4<sup>e</sup> journée :

##### **L'équipe régie.**

**Objectif :** Connaître le rôle du régisseur général : son équipe, son rôle et ses responsabilités.

**Contenu :** La place et l'importance du régisseur au sein de l'équipe du film.  
Les étapes de son intervention.  
Les différentes missions du régisseur général :  
• repérages ;  
• autorisations de tournage et de stationnement ;  
• relations avec les propriétaires des décors ;  
• installation et location des annexes (loges, bureaux..) ;  
• organisation et gestion des voyages, transports, repas.  
Le régisseur général collaborateur directe du directeur de production.  
La composition de l'équipe régie et le rôle alloué à chacun.  
La problématique des tournages à Paris.

##### **Etude du poste « Transports, défraiements, régie ».**

**Objectif :** Savoir chiffrer le poste « Transports, défraiements, régie » avant tournage.

**Contenu :** Exercice pratique : les stagiaires effectuent le chiffrage du poste « transports, défraiements régie » du film en préparation et repérage.

#### ■ 5<sup>e</sup> journée :

##### **L'équipe image.**

**Objectif :** Déterminer les tâches du directeur de la photographie et de son équipe.

Avoir des notions techniques des formats de prise de vues, du matériel utilisé ainsi que de la conception de la lumière pour estimer les besoins d'un film.

**Contenu :** Présentation du métier de directeur de la photographie et de l'équipe image.  
La relation du directeur de la photographie et du réalisateur.  
Le choix du format de prise de vues.  
Présentation des matériels de prise de vues (caméra et objectifs).  
La sauvegarde des rushes lors des tournages en numérique.  
Les techniques d'éclairage et le matériel à prévoir.  
Les différences financières d'un tournage en argentique et un tournage en HD.

##### **L'équipe machinerie (visite chez un loueur)**

**Objectif :** Présentation de l'équipe en charge de l'installation et la mise en œuvre de tous les moyens techniques nécessaires au matériel de prises de vues et des éclairages.

**Contenu :** La liste du matériel caméra suivant le type de film.  
Le matériel de machinerie nécessaire au film : dolly, grues, voitures travelling...  
Estimation du temps d'installation et de réglage des supports de caméras (+ voitures travelling).  
Estimation du temps d'installation des éléments nécessaires pour le tournage (projecteurs, éléments de décor...). L'équipe d'électriciens (visite chez un loueur)



## L'équipe électro(visite chez un loueur)

**Objectif :** Connaître le rôle des électriciens en préparation et sur le plateau

**Contenu :** La liste de matériel en fonction des scènes à tourner.  
Le temps de préparation.  
La sécurité sur le plateau.

## ■ SEMAINE 4

### ■ 1<sup>e</sup> journée :

#### L'équipe son.

**Objectif :** Déterminer le rôle de l'ingénieur du son et apporter la connaissance technique des matériel de prise de son sur le tournage.

**Contenu :** Présentation du métier d'ingénieur du son.  
La relation de l'ingénieur du son avec le réalisateur.  
Le matériel d'enregistrement du son sur le plateau.  
Les nouveaux supports d'enregistrement, la gestion des originaux.

#### Etude du poste « Moyens techniques ».

**Objectif :** Evaluer les « Moyens techniques ».

**Contenu :** Exercice pratique :  
- Etude d'une liste de matériel établie par le chef opérateur, le chef électricien et l'ingénieur du son (simulation de négociation matériel).

### ■ 2<sup>e</sup> journée :

#### Etude du poste « Moyens techniques ». (suite).

**Objectif :** Savoir chiffrer le poste « Moyens techniques ».

**Contenu :** Exercice pratique : chiffrage du poste « Moyens techniques » en tenant compte du plan de travail.

#### Le droit à l'image.

**Objectif :** Identifier les risques juridiques liés au droit à l'image.

**Contenu :** Les atteintes au droit (le respect de la vie privée, des droits de la personnalité) ; les responsabilités civiles et pénales.

### ■ 3<sup>e</sup> journée :

#### La postproduction.

**Objectif :** Identifier les étapes de la postproduction du film et anticiper les interactions entre directeur de production et directeur de postproduction.

**Contenu :** Rôles et matériel de postproduction  
Le cheminement de la postproduction

#### Les différentes étapes de la chaîne de postproduction

**Objectif :** Connaissance de la chaîne et du planning postproduction

**Contenu :** Identification et choix des différentes étapes de la postproduction du film du tournage à la sortie en salles suivant les formats de prise de vues

- La gestion des rushes
- La digitalisation

- Le montage image
- Le montage son
- Le bruitage
- La post-synchro
- Le mixage
- Report optique...
- Les travaux de finitions au laboratoire

### ■ 4<sup>e</sup> journée :

#### Les Formats

**Objectif :** Identifier les caractéristiques des fichiers vidéo issus du tournage.

**Contenu :** Les normes (DCI, TV HD, UHD/4K, HDR ...)et les attendus des diffuseurs (tv, plateformes, cinéma) pour le type de workflow à mettre en place avec les chefs de Postes.

Les problématiques de tournage (choix du RAW/RVB/Composantes, traitement du signal numérique, codecs de tournage, contrôle des rushes, calcul de stockage...)  
Le stockage et archivage pour le long terme

#### Le traitement de l'image :

##### Le montage image

**Objectif :** Aperçu du travail du monteur image

**Contenu :** Les étapes du montage  
Le rôle du chef monteur et de l'équipe de montage  
L'équipement des salles

### ■ 5<sup>e</sup> journée :

#### Les VFX

**Objectifs :** Adaptation des choix éditoriaux en relation avec les possibilités techniques offerte par les VFX

**Contenu :** Les étapes de fabrication des effets spéciaux numériques  
Les différents types de trucages : morphing, incrust, mate-painting...  
Leur réintégration dans le montage final du film  
Analyse des différences entre SFX effectués lors du tournage et VFX en post production  
Les choix artistiques, financiers et techniques  
Les logiciels et le matériel utilisé  
Les équipes spécialisées dans les VFX  
Les incidences des VFX sur le devis  
Les principales sociétés françaises spécialisées dans les effets visuels

#### Les droits musicaux :

**Objectif :** Les droits musicaux et leur gestion

**Objectif :** Connaître les droits relatifs à la partition musicale d'un film, le mode de rédaction des contrats et l'utilisation des catalogues de droits musicaux

**Contenu :** Les musiques originales et les musiques existantes

Les oeuvres de commande

Les droits des compositeurs de la musique, les droits des auteurs des paroles et les droits d'interprétation,

Les droits de l'éditeur et les droits phonographiques.

La SACEM : société de gestion des droits des musiciens, auteurs, compositeurs et interprètes

La BNC (Bonification pour Non Sinistre).  
L'assurance garantie de bonne fin.  
La prime d'assurance.

## ■ SEMAINE 5

### ■ 1<sup>e</sup> journée :

#### Le traitement du son :

##### Le montage son

**Objectif :** Aperçu du travail du monteur son

**Contenu :** L'évolution du montage son  
Les étapes du montage son  
L'organisation du travail et le matériel utilisé  
La gestion des nouveaux supports numériques  
La constitution de l'équipe de montage son  
Les finitions sonores : l'enregistrement de la postsynchronisation et du bruitage

##### Le mixage

**Objectif :** Aperçu du travail du mixeur

**Contenu :** Analyse des différents paramètres qui interviennent lors du mixage

- Point de vue technique
- Point de vue artistique
- Les choix de la mise en scène et les influences sur le film
- Les différents systèmes d'enregistrement Dolby Stereo ou DTS
- Les négociations avec les prestataires et les fournisseurs

### ■ 2<sup>e</sup> journée :

#### La postproduction, les dernières étapes

**Objectif :** Vérification du planning de postproduction et des techniques choisies pour le film.

**Contenu :** Le tirage des copies pour les salles de cinéma  
Les PAD pour les chaînes TV  
Le matériel pour les ventes à l'étranger (internégatif et sous-tirage)

### ■ 3<sup>e</sup> journée :

#### Le planning de postproduction du film.

**Objectif :** Planification de la post-production image et son.

**Contenu :** Exercice pratique : Etablissement du planning de postproduction image et son, jusqu'au PAD (Prêt à diffuser), en fonction des impératifs humains, artistiques, techniques et financiers

### ■ 4<sup>e</sup> journée :

#### Etude du poste « Postproduction Image et Son ».

**Objectif :** Etablir un budget pour un film de cinéma ou une fiction tv

**Contenu :** Le devis postproduction

### ■ 5<sup>e</sup> journée :

#### Les contrats d'assurance.

**Objectif :** Etre capable de négocier la couverture des risques de production pour une œuvre cinématographique et audiovisuelle.

**Contenu :** L'organisation des assurances dans le secteur cinématographique.  
La responsabilité civile.  
Les différents risques de production.  
Les circonstances aggravantes de ces risques.  
L'assurance négatif.  
La valeur des dommages et les montants des indemnités.

#### Etude du poste : « Assurances et frais divers ».

**Objectif :** Savoir chiffrer le poste « Assurances et frais divers ».

**Contenu :** Etude et chiffrage du poste « Publicité ».

Calcul des frais d'enregistrement des contrats au RPCA.

Evaluation des frais financiers.

Evaluation des frais généraux et des imprévus du film.

Exercice pratique : Les participants chiffrer les derniers postes du devis.

## ■ SEMAINE 6

### ■ 1<sup>e</sup> journée :

#### Fin du devis.

**Objectif :** Savoir analyser la totalité du devis.

**Contenu :** Vérification du devis terminé et discussion sur la faisabilité du film.

### ■ 2<sup>e</sup> journée :

#### Les questions administratives du film.

**Objectif :** Connaître le rôle et les responsabilités de l'administrateur de production.

Savoir lire un bulletin de paie

**Contenu :** les responsabilités de l'administrateur de production  
Le contrôle des contrats des comédiens et de leur bonne exécution.  
Les bulletins de salaires et les déclarations de charges sociales.

#### La situation budgétaire, outil de contrôle du budget.

**Objectif :** Effectuer un contrôle des dépenses.

**Contenu :** Le contrôle des coûts par rapport au devis.  
La comptabilisation des dépenses et l'élaboration hebdomadaire du compte film.  
La réintégration de la comptabilité analytique du film à la comptabilité générale de la société de production.

### ■ 3<sup>e</sup> et 4 journées :

#### Sensibilisation au dispositif «Lutte contre les VHSS»

**Objectif :** Etre sensibilisé aux enjeux des violences et harcèlements sexistes et sexuels et des risques encourus à la production

**Contenu :** Les éléments du cadre légal et les responsabilités du producteur  
Comprendre les mécanismes de Violence et Harcèlement, leurs causes et conséquences sur les victimes et agresseurs  
Se positionner face aux situations de VHSS dans son environnement de travail

#### Déployer une démarche éco-responsable sur les tournages

**Objectif :** Analyser les impacts et enjeux écologiques d'un projet cinématographique ou audiovisuel  
Mesurer l'empreinte carbone d'un projet audiovisuel  
Identifier des partenaires et prestataires écoresponsables

**Contenu :** analyser un scénario et un budget sous l'angle de l'éco-production, construire une stratégie et un plan d'actions, conduire le changement, réaliser un rapport d'éco-production.

## ■ 5<sup>e</sup> journée :

### Soutenance orale

**Objectif :** Lors de la deuxième semaine de formation, les stagiaires reçoivent les éléments d'un projet soigneusement choisi pour la multiplicité des problématiques abordées pendant la formation ( scénario d'un court-métrage de 20', le plan de travail ainsi que le plan de financement.

**Contenu :** Les stagiaires doivent établir le dépouillement et le devis du film. Ce dernier devra tenir compte des intentions artistiques du réalisateur et des contraintes financières.

**Documents de travail :** plan de travail, scénario, minutage, note d'intention du réalisateur et le plan de financement.

**Durée de la soutenance :** 40' par personne

#### Déroulé de l'épreuve :

A tour de rôle, les stagiaires présentent leur devis face à un producteur, un directeur de production et un réalisateur. L'analyse en détail de chacun des 9 postes du devis permet d'apprécier les capacités des stagiaires à saisir les enjeux et tirer les connaissances et savoir-faire indispensables pour évaluer les coûts d'un film.

#### seront évalués :

- l'utilisation de la matrice CNC et les logiciels de gestion
- la capacité à défendre sa stratégie de production
- la capacité à estimer les moyens artistiques et techniques nécessaires à la préparation, au tournage et à la finalisation d'une fiction.

**Contenu :** Historique des politiques territoriales en matière cinématographique  
Les mécanismes d'intervention des différentes régions en matière de production :

- les subventions,
- les aides remboursables (PACA),
- Le cas particulier de Rhône Alpes Cinéma.

L'intervention des Conseils Généraux, des villes et des communautés urbaines

## ■ 3<sup>e</sup> journée

### Produire un film français

**Objectif :** Application pratiques des notions abordées avec les intervenantes de la région et du CNC

**Contenu :** - Quel projet pour quels financements  
- Les montages financiers avec le CNC et les régions et le CNC  
Exercice : Elaboration d'un Plan de financement

### Produire un film unitaire (ou une série) pour une chaîne de télévision ou une plateforme

**Objectif :** - Connaissance des mécanismes pour produire avec une chaîne ou une plateforme

**Contenu :** - Les modalités d'intervention des chaînes dans les coproductions et dans l'achat des droits de diffusion  
- La réglementation fixant les obligations de diffusion en matière d'investissement  
- La politique d'achat des chaînes  
- La finalisation du plan de financement  
- La complexité de produire avec Netflix ou autre plateforme

Elaboration d'un Plan de financement

## ■ SEMAINE 7

### LE DIRECTEUR DE PRODUCTION ET LE MONTAGE FINANCIER D'UN PROJET

#### ■ 1<sup>e</sup> journée : Les aides et les Services du CNC

**Objectif :** Connaître l'organisation du CNC et son intervention dans la production

**Contenu :** Le rôle du CNC et les mécanismes de son intervention  
Le budget du CNC : ses ressources et ses charges  
Le fonctionnement de l'aide automatique  
Les critères et les modalités d'attribution des aides sélectives

#### L'agrément

**Objectif :** Obtenir l'agrément pour un long métrage cinématographique

**Contenu :** L'agrément des investissements et le devis estimatif  
L'agrément de production et le devis définitif

#### ■ 2<sup>e</sup> journée :

#### Les interventions des collectivités territoriales

**Objectif :** Connaître les apports des collectivités territoriales à l'industrie cinématographique et audiovisuelle

## ■ 4<sup>e</sup> journée

### Les mécanismes de soutiens européens

**Objectif :** Etre en mesure d'accéder aux aides européennes

**Contenu :** Les aides au développement de projet :

- le programme Europe Media Creative,
- les actions du plan Media II,
- les critères de sélection des projets.

#### Eurimage

**Objectif :** Obtenir le soutien d'Eurimage

**Contenu :** Les aides à la production :

- le rôle d'Eurimage,
- les critères de sélection des projets.

### Les coproductions internationales

**Objectif :** Connaître les grands principes de la coproduction avec des pays étrangers  
Les différents types de financements internationaux

**Contenu :** La recherche de partenaires  
Les accords intergouvernementaux et conventions négociées entre différents pays en vue de favoriser les coproductions  
Le cadre juridique des coproductions  
Les contrats

## Exercice pratique :

Application des connaissances acquises par la conception d'une stratégie de recherche de moyens de financement, en fonction du film proposé pour la simulation

## ■ 5e journée

### Le crédit d'impôt national et international

- Objectif :** Connaître la procédure de mise en œuvre du crédit d'impôt national et international
- Contenu :** Historique de la mise en place du crédit d'impôt  
Les conditions d'attribution  
Les dépenses éligibles  
Les délais et formalités du dépôt de demande de crédit d'impôt

### Coproduire un long métrage avec l'Europe

- Objectif :** Etablir et raisonner le plan de financement du film
- Contenu :** Exercice pratique : Les participants réfléchissent à un plan de financement associant plusieurs pays

## ■ SEMAINE 8

### ■ 1e journée

#### La réglementation financière

- Objectif :** Connaître les enjeux de la production et analyse de risques financiers

#### L'échéancier de trésorerie.

- Objectif :** Savoir établir un échéancier de trésorerie.
- Contenu :** Exercice pratique : établissement de l'échéancier des dépenses et des ressources du film.

#### L'escompte des contrats.

- Objectif :** Comprendre comment s'organise l'escompte des contrats.
- Contenu :** Relation entre l'échéancier de dépenses et rentrées des financements.  
Détermination des contrats à escompter et les dates d'escompte.  
Evaluation des frais financiers à prévoir.  
Les sociétés d'escompte et la garantie de l'IFCIC.

## LE LOGICIEL MOVIE MAGIC BUDGETING

### ■ 2e journée :

#### Movie Magic Budgeting : utilisation d'un logiciel international.

- Objectif :** Utiliser le logiciel Movie Magic Budgeting et comprendre l'environnement de la production des plateformes ou coproduction étrangères.
- Contenu :** Prise en Main de l'architecture du logiciel  
Structure et fonctionnement du logiciel  
Paramétrage du logiciel avant utilisation  
Présentation de l'ergonomie et des outils de Base  
Arborescence et navigation au sein du  
Partage (Import / export) et Sauvegarde sur le cloud

### ■ 2e journée :

#### Movie Magic Budgeting : mise en pratique

- Objectif :** Prise en main et navigation sur le logiciel à partir d'un devis existant

**Contenu :** Création d'un devis de base à partir de Template préexistant, en abordant les fondamentaux du Logiciel

Comprehension du "Above the line" et "Below the Line"

Exercice de mise en situation

### ■ 3e journée :

#### Intégration des fonctions évoluées du logiciel (SETUP)

- Objectif :** Appréhender les principes et des conditions de financement d'un film
- Contenu :** Fringes (charges)  
Currency (taux de change)  
Units / sets / Credits / shortcuts  
Copié collé d'informations récurrentes pouvant être utilisé sur différents devis en basculant d'un devis à un autre.

### ■ 4e journée :

#### Exercices pratiques

- Objectif :** Aborder le Crédit d'impôt international (Tax Rebate) dans le cadre de productions exécutives (Production Service), avec des productions étrangères venant tourner en France.

**Contenu :** Création de devis type CNC  
Création de devis type production international (Above et below the line) dans le cadre du Tax Rebate

## LE DIRECTEUR DE PRODUCTION FACE A DIFFERENTS FORMATS

### ■ 5e journée

#### La production de documentaire

#### L'évaluation des coûts et la recherche de financements

- Objectif :** Comprendre les techniques de financement d'un documentaire  
Savoir chiffrer les postes d'un devis de film documentaire
- Contenu :** À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les possibilités de financement d'un documentaire et procèdent au chiffrage des différents postes du devis  
Les différents éléments du coût d'un documentaire  
Les différentes possibilités de montage financier  
L'apport du diffuseur  
Les différents apports institutionnels ou privés  
Les opportunités et risques de production par rapport au sujet considéré  
Les démarches préalables à l'élaboration d'un devis.

## ■ SEMAINE 9

### ■ 1e journée

#### Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

- Objectif :** Connaître les étapes de préparation et de tournage
- Contenu :** L'équipe  
- Le choix de l'équipe  
- Les contrats  
- Les contrats avec les diffuseurs  
- Gestion des fonds institutionnels (CNC, Cosip...)  
- Règles du Cosip  
- Les marchés complémentaires (replay-TV, VOD, édition)

- Contrats de coproduction
- Droits d'auteurs et salaires, réalités et arrangements pour intermittents
- Réglementations et assurances

#### **Gestion des archives**

- Ina
- Contrats personnalisés avec ayant droits
- Durée et territoires

#### **Planning de production**

Qui dépend du devis mais qui affecte aussi le devis

### **La postproduction**

**Objectif :** Connaître les étapes de la postproduction

- Contenu :** Ce qu'il faut gérer
- Conflit entre prod et post-prod (la post-prod hérite de problèmes non-gérés au tournage
  - À quel moment intervenir?
  - L'art d'anticiper, du fait de tous les problèmes liés au numérique
  - La check liste numérique (comme pilote) à cause de la complexité des formats tout le long de la chaîne de montage
  - Livraison et PAD (données techniques)
  - La conservation des rushes (oui ou non et quel support?)
  - Le transmédia

### ■ 2e et 3e journées :

#### **Le magazine - programme de flux**

##### **L'évaluation des coûts et la recherche de financements (1)**

- Objectif :**
- Connaître la préparation et l'organisation logistique générales d'une émission de plateau
  - Savoir évaluer le coût d'un magazine et trouver des financements complémentaires

- Contenu :** À partir d'un cas réel de production de magazine, les stagiaires étudient :
- Le fonctionnement général d'une émission de plateau
  - La préparation : matériel nécessaire, composition de l'équipe
  - L'élaboration du devis relatif à un épisode du magazine et la prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, économies d'échelle)
  - La recherche de partenaires financiers
  - La négociation et les arguments vis-à-vis du diffuseur

##### **L'évaluation des coûts et la recherche de financements (2)**

- Objectif :** Savoir chiffrer le coût de production d'un magazine

- Contenu :** À partir d'un cas réel de production, les stagiaires procèdent au chiffrage détaillé d'un magazine
- La rédaction des contrats

- Objectif :** Savoir analyser les contrats liés à la production d'une émission de flux

- Contenu :** À partir de contrats-types liés à une émission TV servant de base à la simulation, les stagiaires étudient :
- Les contrats d'engagement de l'équipe artistique (auteurs, réalisateurs, comédiens)
  - Les contrats d'engagement des techniciens : négociations, relation avec la convention collective de l'audiovisuel, résolution des litiges

### **Le tournage (en direct) et la post-production**

**Objectif :** Connaître l'organisation d'un tournage et de la post-production d'un magazine en direct

**Contenu :**

- À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient :
- L'équipe technique et artistique d'un magazine
  - La préparation et la réalisation
  - Les relations avec le producteur
  - La composition du cahier des charges
  - Le travail du directeur de production (repérages, sélection du personnel, matériel de captation et de transmission)
  - Le rôle de la production exécutive sur la prévision des dépenses
  - La mise en place de la captation
  - Les étapes du déroulement des opérations en direct

**Exercice :** À partir d'une mise en situation de réalisation d'émission en direct, les stagiaires suivent minute après minute les étapes de son déroulement et les difficultés pratiques intervenant au cours de la retransmission : transports, problèmes de liaison son, gestion des demandes d'images par d'autres diffuseurs, Conférences de production, comptes-rendus.

### ■ 4e et 5 journées :

#### **Le film de captation**

**Objectif :** Appréhender l'organisation et la budgetisation d'un programme de captation

**Contenu :** Régie/ cars régie et autres moyens technique de captation. Les équipes techniques et artistiques

La rédaction du cahier des charges

La budgetiation

Le tournage et la postproduction



# C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## **I . INSCRIPTION**

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

## **II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT**

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

## **III . RÈGLEMENT**

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

## **IV . LOGICIELS INFORMATIQUES**

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

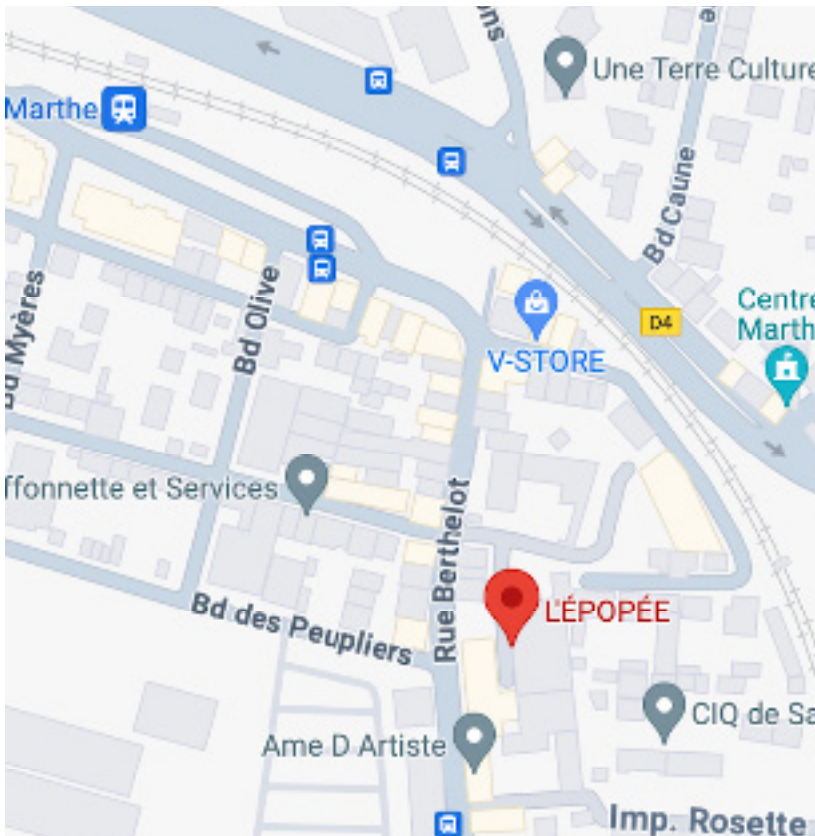
## **V . GARANTIES**

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



# CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

## ■ LIEU DE FORMATION

### ÉPOPÉE VILLAGE

6 rue Berthelot  
13014 MARSEILLE

## POUR S'INSCRIRE

Standard : 01 40 30 22 35

Email : [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)

[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com)

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation>

**Le CEFPPF dispose, à l'Épopée de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.**